

TIR FRANC DE COSSONAY

Merci Président!

COSSONAY Lors de son assemblée générale, le Tir Franc de Cossonay a pris congé de son Président, mais non de son tireur René Devantay.

Membre dès son arrivée à Cossonay, René prit la tête de la société au pied levé en 1988. Soixante ans de sociétariat dont vingt-sept de présidence, chapeau bas Monsieur le Président d'honneur.

Que de chemin parcouru, que d'innovations, que d'initiatives fructueuses, si nombreuses que je risque bien d'en oublier: installations de cibles électroniques, renouvellement de celle-ci une vingtaine d'années plus tard, réorganisation de cours de jeunes tireurs, rénovation du stand, constructions de buttes antibruit, nouvelle isolation du pare-balles, nouveau drapeau, tenue vestimentaire, nombreuses représentations de la société, organisations parfaites de toutes nos activités et sorties annuelles, redressement de notre situation financière et surtout développement du tir sportif dans le meilleur des esprits, même si l'adjutant et chef de section n'était jamais très loin ou oublié, eu égard à la discipline, à la



Alain Bachmann, nouveau Président, et René Devantay avec Diplôme et Mousqueton de cavalerie de 1900 (!) décerné et offert, avec reconnaissance, par le Tir Franc de Cossonay.

PIERRE-YVES GERBER

responsabilité et à la sécurité de chacun.

Tu as dirigé notre société d'une main de fer dans un gant de velours, avec dévouement, tact, bonhomie, humour et de temps à autre avec rudesse quand c'était nécessaire. Mais

rassure-toi René, tes «coups de gueule» comme tu nous les a rappelés, étaient rares comparés à tes innombrables éclats de rire.

Nous t'avons fait Président d'honneur, et c'est la moindre des choses.

Nous te souhaitons une excellente retraite sportive et active où tu pourras te concentrer uniquement sur la cible et contribueras, c'est certain, à maintenir l'excellente ambiance que tu as su insuffler au Tir Franc. ■ REYNALD GIRARDET

La gare de Cossonay-Penthalaz devant le Grand-Conseil

La pétition demandant au Conseil d'Etat de soutenir les démarches visant à la réalisation rapide de travaux d'amélioration et d'aménagements de la gare sera soumise prochainement au Grand-Conseil. La Commission des pétitions vient en effet de publier son rapport.

La pétition est soutenue par 2242 personnes et 17 communes, ainsi que les associations régionales des deux districts, Gros-de-Vaud et Morges.

Elle vise à coordonner la mise aux normes de cette importante gare régionale (quais à niveau, rampes d'accès pour poussettes et handicapés actuellement dans l'impossibilité de prendre le train, salles d'attentes et wc, bancs...) avec l'introduction des trains au quart-d'heure entre Cully et Cossonay-

Penthalaz prévue en 2018. L'accès à la gare doit également être adapté pour la sécurité des piétons comme pour la circulation et le stationnement des cars postaux et des véhicules privés.

L'état vétuste des installations n'encourage pas au respect des usages sociaux et au maintien de la propreté. Malgré les efforts des équipes de Clean Rail, déchets et déjections sont trop souvent présents. La gare souffre tout simplement d'un sous-équipement, quasi rien n'a été fait depuis la fermeture des guichets en 2005-2006! Faut-il rappeler ici qu'elle ne dispose plus de wc?

Mais quelle est donc l'importance de cette gare?

Elle dessert un réservoir d'environ 15'000 habitants, tous les villages des environs de Penthalaz et



Cossonay. Elle est au carrefour de 2 lignes CFF avec 3 directions possibles: Yverdon-les-Bains, Vallorbe et Lausanne. Cette dernière direction regroupe 70% des utilisateurs avec 3-4 trains par heure dans chaque sens. Les correspondances sont assurées pour les 3 destinations). 4'000 voyageurs transitent par la gare chaque jour.

La durée du trajet à Lausanne, tenez-vous bien, varie de 12 à 16 mn de

gare à gare soit moins que le temps qu'il faut pour se rendre du Flon à Cheseaux, 16-17 min. ou de la gare de Lausanne aux Croisettes, 20min.

A l'allure où se sont remplis les 2 P+R créés, gageons que l'offre de trains au quart-d'heure créera encore une augmentation du nombre des pendulaires! Si ces P+R rencontrent un tel succès c'est bien grâce aux difficultés à parquer dans l'agglomération lausannoise!

Cette gare ne doit pas attendre la prochaine convention de prestations CFF en 2021-2024 pour être entièrement adaptée aux nécessités du trafic ferroviaire, des améliorations rapides doivent y être apportées, gageons que le Grand-Conseil puis le Conseil d'Etat en comprendront l'importance. ■

MICHEL COLLET, DÉPUTÉ